

**MODALITES D'INSCRIPTION – TARIFICATION ET PAIEMENT
DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT**

Madame, Monsieur,

La restauration et la pension sont des services rendus aux familles.

Les élèves sont tenus d'avoir, comme partout ailleurs au sein de l'établissement, **un comportement correct et une tenue décente au restaurant scolaire ou à l'internat.**

Règlement du service de restauration et d'hébergement

1) Inscription :

L'inscription à la demi-pension ou à l'internat est réalisée pour la durée de **l'année scolaire**.

Remarque :

Toute demande de changement de régime (A TITRE TRES EXCEPTIONNEL) doit être réalisée par écrit, par le responsable légal et dûment motivée. Elle sera adressée au chef d'établissement 15 jours avant la fin du trimestre pour le trimestre suivant.

2) Tarification :

Les tarifs du service de restauration et d'hébergement sont fixés chaque année par la collectivité de rattachement, le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.

Ces tarifs peuvent éventuellement subir une augmentation au 1^{er} janvier 2024.

Tarif d'un repas élève déjeunant occasionnellement à la cantine = **4,62 € (Externe)**

3) Facturation :

En début de scolarité, une carte d'accès au restaurant scolaire est délivrée gratuitement Elle est utilisable les années suivantes.

En cas de perte ou de détérioration de cette carte, son remplacement sera facturé 7,00 euros.

Chaque forfait est découpé en 3 trimestre financiers :

🚩 **Trimestre 1** : du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023.

🚩 **Trimestre 2** : du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024.

🚩 **Trimestre 3** : du 1^{er} avril 2024 à la fin de l'année scolaire.

	Interne 5 nuits		Interne 4 nuits		Interne Externé	
	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre
Trimestre 1	1816.08 €	706.25 €	1680.00 €	653.33 €	1378.44 €	536.06 €
Trimestre 2		605.36 €		560.00 €		459.48 €
Trimestre 3		504.47 €		466.67 €		382.90 €

	DP forfait 5 jours		DP forfait 4 jours		DP forfait 3 jours	
	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre
Trimestre 1	613.80 €	238.70 €	522.72 €	203.28 €	430.92 €	167.58 €
Trimestre 2		204.60 €		174.24 €		143.64 €
Trimestre 3		170.50 €		145.20 €		119.70 €

**MODALITES D'INSCRIPTION – TARIFICATION ET PAIEMENT
DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT**

Madame, Monsieur,

La restauration et la pension sont des services rendus aux familles.

Les élèves sont tenus d'avoir, comme partout ailleurs au sein de l'établissement, **un comportement correct et une tenue décente au restaurant scolaire ou à l'internat.**

Règlement du service de restauration et d'hébergement

4) Inscription :

L'inscription à la demi-pension ou à l'internat est réalisée pour la durée de **l'année scolaire**.

Remarque :

Toute demande de changement de régime (A TITRE TRES EXCEPTIONNEL) doit être réalisée par écrit, par le responsable légal et dûment motivée. Elle sera adressée au chef d'établissement 15 jours avant la fin du trimestre pour le trimestre suivant.

5) Tarification :

Les tarifs du service de restauration et d'hébergement sont fixés chaque année par la collectivité de rattachement, le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.

Ces tarifs peuvent éventuellement subir une augmentation au 1^{er} janvier 2024.

Tarif d'un repas élève déjeunant occasionnellement à la cantine = **4,62 € (Externe)**

6) Facturation :

En début de scolarité, une carte d'accès au restaurant scolaire est délivrée gratuitement Elle est utilisable les années suivantes.

En cas de perte ou de détérioration de cette carte, son remplacement sera facturé 7,00 euros.

Chaque forfait est découpé en 3 trimestre financiers :

🚩 **Trimestre 1** : du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023.

🚩 **Trimestre 2** : du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024.

🚩 **Trimestre 3** : du 1^{er} avril 2024 à la fin de l'année scolaire.

	Interne 5 nuits		Interne 4 nuits		Interne Externé	
	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre
Trimestre 1	1816.08 €	706.25 €	1680.00 €	653.33 €	1378.44 €	536.06 €
Trimestre 2		605.36 €		560.00 €		459.48 €
Trimestre 3		504.47 €		466.67 €		382.90 €

	DP forfait 5 jours		DP forfait 4 jours		DP forfait 3 jours	
	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre	Montant annuel	Montant du trimestre
Trimestre 1	613.80 €	238.70 €	522.72 €	203.28 €	430.92 €	167.58 €
Trimestre 2		204.60 €		174.24 €		143.64 €
Trimestre 3		170.50 €		145.20 €		119.70 €